POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Didactique de l'oral

Formation des formateurs CPE

Lucyna MOARI, IA IPR EVS

académie Toulouse
RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Il était une fois…

Démosthène

Enjeux de la didactique de l'oral

L'oral scolaire recouvre deux dimensions :

- **un savoir à maîtriser**
- **un outil éducatif**

L'oral n'est pas toujours perçu comme un savoir à maitriser pour lui-même mais comme « *un préalable au service de la culture scolaire* » (Langlois, 2012).

L’oral, un savoir à maîtriser

La voix, support acoustique de la parole

- l'émission de sons,
- la prononciation,
- l'articulation des voyelles et des consonnes,
- l'accentuation,
- l'intonation
- le rythme.

La parole, l'aspect oralisé du langage

La parole utilise un certain nombre d'éléments :

- la phonologie (sons de la langue),
- le lexique (mots de la langue),
- la syntaxe (la grammaire de la langue, son organisation)
- la sémantique (la signification des mots).

Chacun de ces systèmes est en lien dynamique avec les autres et permet la compréhension et l'expression

L’écoute, versant inséparable de la parole

L’écoute est à la fois une condition préalable à tout travail sur l’oral et un des objectifs de ce travail.

Trois dimensions constitutives de l’écoute (Nonnon, 2004).

- une **dimension sociale et interpersonnelle**,
- une **dimension cognitive**
- une **dimension langagière et linguistique**

Une piste de travail possible : écoutes multiples

l'expression orale, dimensions vocale et corporelle

- la diction,
- la prosodie,
- l'expression corporelle.

Le silence par rapport à la parole

Silere n'est pas *tacere.*

Silere

- **Silere, silence**

Robert « attitude de quelqu'un qui reste sans parler »

Grec ancien : être silencieux

- **Non participation à l'échange, car intervenir dans le dialogue n'est pas seulement interdit, c'est impossible.**

Cette impossibilité peut être due à la position du locuteur envers son interlocuteur.

- **Elle peut résulter d'un choc psychologique.**

- **Elle confine à la fatalité quand elle perdure.**

- **Elle peut être est due à la convenance.**

Tacere

- **Tacere**

Robert « rester sans parler »

Grec ancien: observer, garder silence

- **Un silence par rapport à une prise de parole qui reste toujours possible. Ce silence est un droit librement exercé**

- **Il répond à une stratégie.**

- **L'acte de se taire est une des modalités de l'acte ; l'acte de se taire ne libère pas le sujet du langage.**

La musique, réponse au silence de l'Autre

« La musique est une fiction qui correspond au désir d'être entendu au-delà des mots et de faire entendre l'impossible à dire; elle serait réponse sonore au silence de l'Autre. »

Christian Vereecken

cité par Monique FOURDIN, Université d'Artois in

Le silence, la parole et la voix: articulations lacaniennes,

Journées d'Études Doctorants et Jeunes Chercheurs –Laboratoire ICTT

L’oral, outil éducatif

L’oral, outil éducatif

Pour Bruner, le langage est le moteur de la transmission de la culture (Bruner, 1996).

- Accompagner l’élève dans sa **construction comme sujet parlant**, capable d’utiliser le langage pour apprendre et comprendre au sein des contextes auxquels il ou elle est confronté.e.

- Permettre à l’élève de **se positionner au plan identitaire** (je parle donc je suis, je dis ce que je pense et affirme mes chox)

- **Permettre à l’élève de prendre part à la communauté** scolaire d’abord (statut, rôle et place de l’élève) et à la société ensuite (j’argumente, je prends part au débat, …)

L’oral peut-il faire l’objet d’un véritable apprentissage et si oui, dans quelles conditions ?

L’enseignement de l’oral nécessite une planification pédagogique spécifique car il est à la fois chronophage et demande un travail soutenu individuellement et collectivement avec l’aide de l’adulte.

Aspects mis en jeu lors de l'activité langagière (pistes de travail possibles):

- les éléments linguistiques (connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques)
- les éléments communicationnels (règles discursives, psychologiques, culturelles et sociales qui régissent l'utilisation de la parole en fonction des contextes)
- les éléments corporels (gestes, mimiques)
- les éléments voco-acoustiques (intonation, vitesse d'élocution, etc.).

Didactique de l'oral

Appui sur les trois pôles du triangle didactique de Halté (1992) :

- **Premier pôle : appropriation des conduites langagières orales adéquates (leçon planifiées ou spontanées) ;**
- **Deuxième pôle : élaboration de l'oral comme objet d'enseignement et d'apprentissage qui permet de le légitimer et le rend pertinent ;**
- **Troisième pôle : oral comme moyen d'enseignement, outil des interventions de l'adulte et des interactions.**

Entrées didactiques

- **l'oral, objet d'apprentissage** qui permet aux apprenant.e.s de s'exprimer dans différents contextes ; les compétences visées étant communicationnelles, langagières, orales ;

- **l'oral, outil au service des apprentissages** (structure la pensée, permet d'apprendre à l'autre, permet l'élaboration d'une pensée commune) ;

- l'oralisation (on prête sa voix à un texte produit par quelqu'un d'autre, comme pour la récitation, la lecture scénique, la lecture à haute voix) ou **la production verbale orale** (l'émetteur est lui-même le producteur de son discours, comme dans le débat) ;

- **l'oral, expression de soi**, sert à construire son identité (l'improvisation théâtrale) ;

- – **l'oral monogéré** : le discours est pris en charge et généré par un seul émetteur et se construit en référence aux **conduites discursives ;** raconter, décrire, expliquer, argumenter (l'exposé) ;

- **– l'oral polygéré** : le discours est construit à plusieurs émetteurs ; la position des participants n'est pas fixée à l'avance et évolue au cours de l'interaction (le débat non préparé, d'après Chiriac, 2013).

PENSER - DIRE – AGIR

SAVOIR DIRE, SAVOIR FAIRE

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

académie Toulouse

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION